



PRATIQUES INSTRUMENTALES

> ATELIER POUR ADULTES

L'Atelier pour adultes accueille, dans la limite des places disponibles, des adultes débutants ou d'un niveau de cycle 1, après entretien. Un test d'orientation sera réalisé pour la Formation Musicale.

Il est constitué de 3 cours :

un cours instrumental de groupe, un cours de Formation Musicale (facultatif pour les adultes ayant déjà validé la fin du cycle 1) et une pratique de Chant Choral.

L'admission est d'une durée d'un an, renouvelable sur dossier.
Un bilan d'étape sera transmis par courrier en fin de 1^{er} semestre.

> FORMATION CONTINUÉE

La formation continuée accueille, dans la limite des places disponibles, des musiciens en capacité d'intégrer une pratique collective de fin de cycle 2 ou 3 (orchestre ou musique de chambre) et possédant une certaine maîtrise de leur instrument. Ce dispositif est accessible après audition et entretien.

L'admission est d'une durée d'un an, renouvelable sur dossier.
Un bilan d'étape sera transmis par courrier en fin de 1^{er} semestre.

PRATIQUES VOCALES

> CHŒURS CANTABILE

Les Chœurs Cantabile sont réservés aux adultes à partir de 18 ans souhaitant pratiquer le chant choral. Les cours consistent en différents exercices : vocaux, corporels, écoutes avec une mise en application immédiate sur un large répertoire de musique vocale (différentes esthétiques). Ce cours peut être suivi seul ou associé au cours de Formation Musicale Adultes (cf. Atelier pour adultes).